

**DÉLIBÉRATION N° 215 DU SYNDICAT MIXTE
"SEVERAC CARREFOUR AVEYRON"**

Délibération prise en séance du 16 DECEMBRE 2025 à 9H30

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 DECEMBRE à 9 H 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « SEVERAC CARREFOUR AVEYRON » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Claude ASSIER, Mme Christiane MARTIN, M. Edmond GROS, M. Damien LAURAIN, Mme Mélanie BRUNET

Etaient absents et représentés : M. Jean-Luc CALMELLY, Mme Evelyne ESTRIPEAU

Objet : Débat sur les Orientations Budgétaires

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que les rapports présentés au Comité syndical du 16 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 10 décembre 2025 ;

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 ci-annexé ;

Après avoir entendu cet exposé, le Comité syndical :

- PREND ACTE, de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 qui a eu lieu sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 ci-annexé, présenté par le Président du Syndicat mixte SEVERAC CARREFOUR AVEYRON.

Le Président du Syndicat Mixte



M. Arnaud VIALA

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice :** 9
- **Nombre de membres présents :** 6
- **Nombre de suffrages exprimés :** 8